DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

ARRONDISSEMENT DE BRESSUIRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Faisons l'Union pour la DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

autour du

MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE



André-François MERCIER

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Vous me connaissez. Seul, parmi les candidats en présence, j'ai reçu votre large accord à six reprises différentes depuis 1945.

Grâce à vous, j'ai été député des Deux-Sèvres pendant 13 ans, chargé ainsi de défendre les intérêts du département.

En 1958, 13 051 voix se sont exprimées, au premier tour de scrutin, sur mon nom, m'assurant la première place dans 40 communes de l'arrondissement. Je me suis désisté, après le premier tour, afin de ne pas prolonger des divisions regrettables.

Votre confiance, Electrices, Electeurs, pendant une aussi longue période m'encourage à me présenter à nouveau devant vous avec l'espoir que votre persévérance en faveur de l'idéal Démocrate-Chrétien nous donnera, à nouveau, une victoire, afin de travailler en faveur des grandes tâches régionales et nationales qui nous attendent.

Pour l'Expansion économique et le Progrès social dans notre Arrondissement.

Notre arrondissement, essentiellement agricole, n'a pas bénéficié, jusqu'à présent, des avantages de l'expansion économique. Les principaux organismes, centralisés à Niort, ne permettent pas les nécessaires contacts à établir, afin que puissent se manifester les forces vives de notre région.

L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ? IL EST DANS NOTRE JEUNESSE RURALE

Jamais le désir de progrès, de mieux travailler, de mieux vivre n'a été aussi fort. Les moyens d'information et de formation technique et professionnelle des jeunes sont encore insuffisants dans notre région, malgré les efforts des bonnes volontés.

Le prélèvement continu sur le capital humain de l'Agriculture au profit de l'Industrie et de la Fonction publique ne se justifie que si la collectivité, c'est-à-dire l'Etat, apporte aux agriculteurs toutes les possibilités de développement économique et social sur le plan de :

— *La fixation des prix agricoles acceptables par le producteur (respect de l'indexation).*

— *L'orientation et l'organisation de la production avec recherche de débouchés à l'échelle du Marché Commun, afin de prévenir les aléas de la surproduction.*

— *La formation des jeunes et l'enseignement agricole.*

— *La défense de l'exploitation familiale et sa nécessaire survie.*

— *Le respect du droit de propriété, mais aussi le respect du droit du fermier au travail de la terre.*

— *L'amélioration de l'habitat rural.*

Les activités industrielles existantes doivent être développées, afin que puisse être distribué un supplément de pouvoir d'achat aux travailleurs.

La création de nouvelles activités, au moins à l'échelon des chefs-lieux de cantons et des communes importantes, devrait éviter l'exode rural par la fixation de la main-d'œuvre excédentaire et procurer du travail aux nombreux jeunes venus au terme de leur scolarité ou de leur service militaire.

Enfin, des mesures doivent être prises en faveur des petites entreprises artisanales, afin d'éviter leur disparition sous l'écrasement des charges fiscales.

Les représentants les plus qualifiés de chaque grande catégorie d'activité auraient à confronter périodiquement leurs désirs et leurs espoirs : pour ma part, je m'attacherai, en priorité, à réaliser cette coordination en vue du développement économique de notre arrondissement et obtenir une répartition équitable des installations industrielles à créer, compte tenu des besoins réels des communes.

Pour la Grandeur de la France et l'Autorité de l'Etat.

Quel sera le rôle du Parlement dans la prochaine législature ? Sans vouloir gêner l'action du Général de Gaulle à qui j'ai répondu franchement OUI au référendum du 28 octobre, je pense qu'il lui sera nécessaire de trouver à l'Assemblée Nationale, une majorité de députés prêts à le soutenir. Cette majorité, située à l'écart des extrêmes de droite et de gauche, reposera en partie, au centre, sur le M. R. P. En m'accordant votre confiance, vous savez donc que votre voix ne sera pas perdue et qu'elle contribuera à faire un travail constructif dans la prochaine législature.

Il sera essentiel d'assurer la stabilité du Gouvernement afin de renforcer l'autorité du pouvoir.

Nous ne serons jamais trop nombreux, dans notre groupe M. R. P., pour soutenir une politique en faveur :

— ***De la construction d'une Europe économique et politique.***

— ***Des relations internationales à l'écart des grands blocs, dans le respect du Pacte Atlantique, gage de notre sécurité.***

— ***Des liens fraternels avec tous nos anciens Territoires d'outre-mer et plus spécialement, dans le respect des accords d'Evian, avec les populations européenne et musulmane d'Algérie.***

— ***D'une politique sociale et familiale à laquelle les ministres M. R. P. ont toujours consacré tous leurs soins.***

— ***Du respect des libertés et, spécialement, la liberté de l'enseignement : ne pas permettre la remise en cause de la dernière loi scolaire et surveiller son exacte et loyale application.***

— ***Du sort des Vieux Travailleurs trop longtemps abandonnés.***

— ***Du maintien de la stabilité monétaire, gage du niveau de vie des travailleurs.***

Si vous estimez que ce programme est conforme à vos vœux, je m'engage à le défendre avec toute mon énergie.

Mes interventions, dans le passé, à l'Assemblée Nationale et dans les Ministères, témoignent de mon dévouement au service des grands intérêts de la Nation et de l'arrondissement.

En vivant, au milieu de vous, au cœur de l'arrondissement, à Argenton-Château, j'ai l'intention de vous retrouver souvent, soit au cours de réunions cantonales de maires, soit dans des permanences de marchés et de foires, afin de connaître vos besoins et vos soucis, soit à mon domicile.

Electrices, Electeurs, j'ai confiance en vous.

VOTEZ POUR

André-François MERCIER

46 ans.

Ancien Député.

Ancien Vice-Président de la Commission de la Défense Nationale.

Ancien Membre du Bureau de l'Association pour la Liberté Scolaire.

Licencié en Droit. Officier de réserve.

Candidat d'Union pour la Démocratie Chrétienne présenté par le M. R. P.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Louis SIMONNEAU

38 ans.

Agriculteur.

Conseiller municipal aux Aubiers.

Président de la Laiterie Coopérative de Voultegon.

Vu, le Candidat : André-François MERCIER.

SOULISSE & CASSEGRAIN - NIORT